

Le signalement du changement d'adresse d'un site de fabrication entraînera-t-il la révision de mon CEP hybride?



You are here:

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [CERTIFICATION DES SUBSTANCES POUR USAGE PHARMACEUTIQUE](#) / [LE CEP 2.0](#) / « [Organisation ID](#) » et « [Location ID](#) » du [SPOR/OMS](#) / Le signalement du changement d'adresse d'un site de fabrication entraînera-t-il la révision de mon CEP hybride?

Answer:

Le titulaire du CEP et tous les sites impliqués dans la fabrication de la substance couverte par le CEP à compter de l'introduction de la ou des matières premières seront inscrits dans le CEP hybride avec leur nom, leur adresse complète et les identifiants SPOR/OMS de leur organisation (ORG) et de leur emplacement (LOC). En cas de modification de l'un de ces éléments, un CEP révisé sera délivré.